

***Nous, élus de Seine-Saint-Denis,
nous demandons un choc d'égalité pour l'école publique !***

Alors que l'école ne réduit plus les inégalités dans le département mais les creuse, des élus se mobilisent et exigent que l'Etat donne aux collectivités les moyens nécessaires pour assurer une éducation de qualité pour tous.

Depuis le 26 février, la communauté éducative de Seine-Saint-Denis se mobilise contre les inégalités croissantes qui affectent l'école publique dans notre département. En tant qu'élus engagé-e-s, nous soutenons fermement ces revendications notamment celle d'un plan d'urgence et demandons un réel engagement en faveur de l'égalité républicaine.

Le constat est alarmant : le système scolaire en Seine-Saint-Denis ne parvient plus à garantir l'égalité républicaine. Comme le souligne un rapport parlementaire des députés Stéphane Peu et Christine Decodts, **«l'école ne réduit plus les inégalités, elle les creuse»** en Seine-Saint-Denis.

Nous refusons la sous-dotation des établissements de Seine-Saint-Denis par rapport à d'autres territoires plus favorisés. Il est inadmissible qu'un enseignant sur deux ne soit pas remplacé dans le secondaire, tandis que le taux de remplacement est de 78 % au niveau national. Nous refusons l'état d'épuisement de nos enseignants et la dévalorisation de leur métier, le manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, de personnel d'orientation, des métiers médico-sociaux et de vie scolaire.

De concert avec la communauté éducative, nous nous opposons à la ségrégation sociale qui s'est installée entre les établissements comme le montre la publication des IPS. L'école doit recevoir l'appui sans réserve des pouvoirs publics et du corps social pour garantir la réussite de tous les enfants.

Nous appelons à un choc d'égalité pour assurer la réussite de tous les élèves. Le choc des savoirs, cette réforme, qui prévoit la répartition en groupes de niveau, doit être abandonnée car c'est une mesure stigmatisante et source de souffrance pour les élèves sans que cela soit bénéfique pour aucune des cohortes d'élèves. Avec cette réforme, nous allons assister à un tri social et scolaire. Nous demandons son retrait.

Il est impératif d'investir dans la rénovation des infrastructures scolaires, de s'adapter au changement climatique et de prévoir des solutions pour répondre à la croissance démographique. Les collectivités locales agissent, mais se heurtent à des contraintes financières importantes qui limitent leurs actions. S'agissant par exemple des collèges, l'Etat ne compense les investissements du département de la Seine-Saint-Denis qu'à hauteur de 8,8 %, soit bien en deçà de la moyenne nationale qui est de 15 %, alors que le département est parmi les 5 départements qui investissent le plus dans les collèges.

Le gouvernement doit respecter ses engagements envers l'école publique, «mère de toutes les batailles» et donner à la Seine-Saint-Denis les moyens nécessaires pour assurer une éducation de qualité pour tous. Cela serait un signal fort et indispensable dans notre département. Il est impératif d'agir pour que l'école redevienne le socle de notre pacte républicain et non le symbole d'une République défailtante. Dans un territoire populaire tel que le nôtre, l'école publique, qui doit être garante de l'égalité, revêt une importance particulière. Nous appelons donc à des mesures fortes dans les meilleurs délais.

Ensemble, exigeons un choc d'égalité pour l'école publique en Seine-Saint-Denis, pour qu'elle redevienne le fondement d'un avenir réussi pour tous nos enfants.

Signataires :

Stéphane Troussel président du département de la Seine-Saint-Denis, Patrice Bessac président d'Est Ensemble, maire de Montreuil, Mathieu Hanotin président de Plaine Commune, maire de Saint-Denis, Clémentine Autain députée, Soumya Bourouaha députée, Eric Coquerel député, Alexis Corbière député, Raquel Garrido députée, Fabien Gay sénateur, Fatiha Keloua Hachi députée, Ahmed Laouedj sénateur, Corinne Narassiguin sénatrice, Stéphane Peu député, Aurélie Trouvé députée, Adel Ziane sénateur, Farida Adlani conseillère régionale, Muriel Casaspro conseillère régionale, Kader Chibane conseiller régional, Adrien Delacroix conseiller régional, Sorayah Mechtouh conseillère régionale, Didier Mignot conseiller régional, Aïssata Seck conseillère régionale, Yannick Trigance conseiller régional, Nadia Azoug vice-présidente du conseil départemental, Belaïde Bedreddine vice-président du conseil départemental, Sylvia Capanema conseillère départementale, Emmanuel Constant conseiller départemental, Tessa Chaumillon conseillère départementale, Dominique Dellac vice-présidente du conseil départemental, Frédérique Denis conseillère départementale déléguée, Corentin Duprey vice-président du conseil départemental, Oriane Filhol conseillère départementale déléguée, Elodie Girardet conseillère départementale déléguée, Daniel Guiraud vice-président du conseil départemental, Pascale Labbé vice-présidente du conseil départemental, Pierre Laporte conseiller départemental, Florence Laroche vice-présidente du conseil départemental, Emilie Lecroq conseillère départementale, Frédérique Molossi conseiller départemental, Mathieu Monot conseiller départemental délégué, Zainaba Said Anzum conseillère départementale déléguée, Magalie Thibault vice-présidente du conseil départemental, Mélissa Youssouf vice-présidente du conseil départemental, François Asensi, maire de Tremblay-en-France, Laurent Baron, maire du Pré-Saint-Gervais, Lionel Benharous maire des Lilas, Stéphane Blanchet maire de Sevran, Jean-Baptiste Borsali maire du Bourget Karim Bouamrane maire de Saint-Ouen, François Dechy maire de Romainville, Toni Di Martino maire de Bagnolet, Dieunor Excellent maire de Villetaneuse, Michel Fourcade maire de Pierrefitte, Mohamed Gnably maire de l'Île-Saint-Denis, Bertrand Kern maire de Pantin, Gilles Poux maire de la Courneuve, Abdel Sadi maire de Bobigny, Olivier Sarrabeyrouse maire de Noisy-le-Sec, Eric Schlegel maire de Gournay-sur-Marne, Azzedine Taibi maire de Stains, Ludovic Toro maire de Coubron.